

Les appartements de coordination thérapeutique « Accueillir, Soutenir, Accompagner »



Personnes accueillies

Les ACT accueillent des personnes atteintes de maladies chroniques invalidantes en situation de précarité

L'Equipe

L'équipe des Appartements de Coordination Thérapeutique se compose de :

- ⇒ Directeur
- ⇒ Chefs de service
- ⇒ Travailleurs sociaux
- ⇒ Médecins, infirmiers
- ⇒ Psychologue
- ⇒ Chargé de mission logement
- ⇒ Maitresses de maison
- ⇒ Agents de maintenance
- ⇒ Secrétaires



Conditions d'Admission

Les modalités d'admission du candidat en Appartement de Coordination Thérapeutique sont définies à partir :

- de critères médicaux et psychologiques,
- de la situation sociale,
- des places disponibles.

Pour être évaluée, la demande d'admission doit comprendre un rapport social complet et un rapport médical sous pli confidentiel adressé au médecin coordonnateur de la Fondation.

Une première évaluation sociale et médicale s'effectue à la suite de l'analyse du dossier. C'est le médecin qui prononce l'admissibilité de la personne.

Les dossiers de demande d'admission social/médical, sont téléchargeables sur le site de la FMDC.

www.fmdc.fr



Axes de l'accompagnement

- Héberger en appartement les personnes,
- Favoriser et coordonner la prise en charge médicale
- Permettre, sur le plan social, l'accès aux droits communs
- Développer le réapprentissage de la gestion du quotidien
- Envisager un projet de réinsertion vers un lieu de vie stable et / ou autonome
- Soutenir la personne sur le plan psychologique dans son parcours de soins et de réinsertion
- Accompagner tout projet d'activité favorisant, pour la personne, une possibilité de socialisation,
- Envisager quand c'est possible un projet de réinsertion professionnelle.

Service de Paris

30 places ACT

18 bis rue des Rasselins
75020 Paris
Code d'accès: 2356

Tel. 01 43 56 05 05
Fax. 01 43 56 00 28

Métro : Porte de Montreuil
Bus : 57– tram



Programme

Accueil de 12H30 à 16H30

Buffet à 12H30

Table ronde à 14H

« L'ACT, Pour qui ? Quand ?
Comment ? »

Service du Val de Marne

32 places ACT

110,112 avenue de fontainebleau
94270 Le Kremlin Bicêtre
1er étage

Tel. 01 49 60 65 57
Fax. 01 46 71 75 48

Métro : le Kremlin Bicêtre
Bus : 47– 131– 323



Programme

Accueil de 9H30 à 14H

Table ronde à 11H

« Quelle orientation après l'ACT »
Buffet à 12H30



Fondation
Maison des Champs
de Saint François d'Assise

Reconnue d'utilité publique depuis 1932

Les équipes de professionnels et
les résidents des services
des **Appartements de Coordination
Thérapeutique** vous invitent à

**la Journée Portes Ouvertes
vendredi 20 juin 2014**

« Echanger, communiquer, partager.... »

Service du Val de Marne

De 9H30 à 14H

Table ronde à 11H

« Quelle orientation après l'ACT »

Service de Paris

De 12H30 à 16H30

Table ronde à 14H

« L'ACT, Pour qui ? Quand ?
Comment ? »